



HOTEL DE VILLE
Place du 30 Septembre – 88700 RAMBERVILLERS
Tél. 03.29.65.12.07
Fax. 03.29.65.25.20

CIMETIERE COMMUNAL

ACTE D'ABANDON

Entre : Monsieur Gérard KELLER
Maire de la Ville de Rambervillers

Et :
.....
.....

Il a été convenu que la Case, située :
Acquise par
ou Renouvelée par

Concédée suivant acte administratif en date du :

Pour une période de années, expirant le

Serait abandonnée à la Ville de RAMBERVILLERS sans aucune réserve.

Fait à RAMBERVILLERS, le

Le Concessionnaire,

Le Maire,